



Séance du conseil communal du 21 décembre 2021 à 16h00

Présents :

Gloden Michel, bourgmestre-président
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins
Funk-Kiesch Josée, Hirtt Pierre, Pütz Aline, Breda Pierre, Goldschmit François, Rasic Marc,
Willems-Kirsch Annette, Wilmes Raphael, conseillers
Legill Guy, secrétaire communal

1. a) Promotion d'un fonctionnaire

(Séance à huis clos)

Avec toutes les voix le conseil communal accorde des promotions à un fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, suite à un redressement de la carrière.

1. b) Nomination à un poste de fonctionnaire, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, au service technique

(Séance à huis clos)

Le conseil communal nomme Mme Muratovic Irma d'Esch-sur-Alzette avec 8 voix au poste de fonctionnaire, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (anc. rédacteur). Après une réorganisation interne, Mme Muratovic sera affectée au Service population/état civil (vote secret).

1. c) Nomination à un poste d'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, au service communications/relations publiques et service festivités

(Séance à huis clos)

Le conseil communal nomme Mme Weirig Shari de Rolling avec 8 voix au poste d'employée communale, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif (anc. carrière D), pour les besoins du service communications/relations publiques et service festivités (vote secret).

2. Plan de gestion annuelle 2022 de la forêt communale

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le plan de gestion annuel des forêts communales pour l'exercice 2022.

3. Budget rectifié 2021 et Budget 2022

Le conseil communal arrête à l'unanimité le budget rectifié de l'exercice 2021 conformément au tableau récapitulatif suivant :

Budget rectifié 2021	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	20.001.206,57	3.202.092,54
Total des dépenses	14.967.345,06	17.205.748,99
Boni propre à l'exercice	5.033.861,51	

Mali propre à l'exercice		14.003.656,45
Boni du compte de 2020	6.911.152,97	
Boni général	11.945.014,48	
Mali général		14.003.656,45
Transfert	11.945.014,48	11.945.014,48
Mali présumé fin 2021		2.058.641,97

Le conseil communal arrête avec 8 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) le budget de l'exercice 2022 conformément au tableau récapitulatif suivant :

Budget 2022	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	24.979.601,27	14.643.994,14
Total des dépenses	16.531.119,30	20.042.027,75
Boni propre à l'exercice	8.448.481,97	
Mali propre à l'exercice		5.398.033,61
Mali présumé fin 2021		2.058.641,97
Boni général	8.448.481,97	
Mali général		7.456.675,58
Transfert	7.456.675,58	7.456.675,58
Boni définitif	991.806,39	

Dette communale au 31/12/2021 :

Nombre d'habitants : 5.079

1.675.842,73

Situation des réserves au 31/12/2021 :

Fonds de réserve

10.027.986,83

Réserve pacte logement

860.574,87

Recettes ordinaires importantes 2022 :

Fonds de dotation globale

15.989.208,44

Reprise fonds de réserve

4.498.500,00

Impôt commercial

879.368,38

Impôt foncier

150.000,00

Tarifs d'exploitation port Schwebsingen

213.000,00

Taxes d'ordures

475.000,00

Taxes canalisation

705.000,00

Taxes eau

830.000,00

Loyers

383.000,00

Projets majeurs pour 2022 :

Plans d'aménagements particuliers : Frais d'études

90.000,00

Modifications ponctuelles PAG : Frais d'études

75.000,00

Maisons-relais : extension capacités	100.000,00
Travaux aux chemins dans les vignes	220.000,00
Extension du réseau de gaz à Schengen, Wäistrooss	276.514,77
Mise en état des logements touristiques à Wellenstein	60.000,00
Construction d'un quai pour l'ancien bateau MS Princesse Marie-Astrid	80.000,00
Achat et revalorisation touristique de l'ancien bateau MS Princesse Marie-Astrid	350.000,00
Transformation et rénovation du restaurant/brasserie à Schwebsingen, Port	100.000,00
Construction d'un hangar pour avirons à Schwebsingen	700.000,00
Nouvelle capitainerie au port de Schwebsingen	60.000,00
Système d'aspiration fécale mobile avec cuve pour le port de Schwebsingen	35.000,00
Glamping à Schwebsingen	50.000,00
Assainissement des eaux usées à Schengen	118.434,10
Assainissement des eaux usées à Elvange, rue d'Ellange	20.000,00
Participation station d'épuration transfrontalière à Perl-Besch	1.450.000,00
Télésurveillance énergétique des bâtiments communaux	25.000,00
Subventions pour l'installation d'énergies renouvelables	45.000,00
Etude Starkregenatlas	140.000,00
Renouvellement de la canalisation des eaux de surface à Burmerange	100.000,00
Frais d'aménagement de terrains à bâtir situés en quartier existant	100.000,00
Nouveau règlement de la circulation	30.000,00
Réménagement de la Wäistrooss à Schengen	1.130.000,00
Remise en état du revêtement routier au Killeboesch à Schengen	15.000,00
Réaménagement de la rue Auguste Liesch à Burmerange, phase 2	20.000,00
Apaisement du trafic à Remerschen, Mounereferstross	25.000,00
Apaisement du trafic à Remerschen, Wäistrooss près de l'école	20.000,00
Apaisement du trafic à Bech-Kleinmacher, rue des Caves, près de l'école	10.000,00
Apaisement du trafic à l'entrée de Schengen, Konzerwee	10.000,00
Apaisement du trafic à l'entrée d'Elvange, route d'Ellange	12.000,00
Apaisement du trafic à l'entrée de Burmerange, rue Jos Kayser	12.000,00
Réaménagement de la rue Dublinsbierg à Emerange	20.000,00
Rénovation de la morgue au cimetière de Remerschen	75.000,00
Construction d'un atelier communal à Schwebsingen	4.500.000,00
Acquisition véhicules automoteurs	250.000,00
Nouvelles stations hydrophores	490.487,65
Pose d'une conduite maîtresse à Schengen	746.909,33
Renforcement du réseau de distribution à Remerschen	300.000,00
Participation installation d'une unité de traitement d'eau potable du SESE	1.000.000,00
Renouvellement de l'éclairage public à Schengen	223.676,89
Renouvellement de l'éclairage public à Elvange	50.000,00
Acquisition de terrains dans le cadre du pacte logement	4.300.000,00
Remplacement du système de fermeture des bâtiments	100.000,00
Achat de fontaines d'eau	60.000,00
Aire de jeux à Schengen, Seckerbaach	70.000,00
Aménagement d'aires de jeux	200.000,00
Extension des infrastructures au terrain de football à Remerschen	700.000,00
Participation terrain de sport à Perl (D)	25.000,00
Réaménagement hall sportif Remerschen	30.000,00
Aménagement buvette et tribunes hall sportif Elvange	100.000,00
Remplacement ascenseur Kochhaus Schengen	145.000,00
Rénovation église Remerschen	350.000,00
Construction d'un nouveau complexe scolaire et sportif à Remerschen	500.000,00

4. a) Convention réglant les relations avec la Beschäftigungs Initiativ Réimecher Kanton asbl (B.I.R.K.)

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix la convention réglant les relations entre l'association sans but lucratif Beschäftigungs Initiativ Réimecher Kanton (B.I.R.K) et la commune de Schengen à la dépense au montant de 110.000,00.- €.

4. b) Avenant à la convention « Service pour jeunes – Jugendwave »

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un avenant à la convention « Service pour jeunes – Jugendwave » qui prévoit une augmentation de 10.000,00.- € de la participation de la commune de Schengen pour le financement d'une 3^e personne à mi-temps.

4. c) Contrat Pacte nature

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le contrat Pacte nature avec le Ministère de l'Environnement qui a pour objet de régler le fonctionnement du « Pacte nature » et le paiement des subventions étatiques liées à la mise en œuvre de celui-ci conformément à la loi.

Le but du « Pacte nature » est d'encourager les communes à s'engager davantage dans la protection de la nature et des ressources naturelles, la lutte contre le déclin de la biodiversité, la résilience des écosystèmes face aux pressions et menaces, et le rétablissement des services écosystémiques.

La mise en œuvre du présent contrat Pacte nature contribue aux efforts nationaux et à l'atteinte des objectifs du Plan national concernant la protection de la nature, ainsi qu'aux volets écologiques d'autres plans et stratégies dont notamment le plan de gestion des districts hydrographiques et la stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique.

La mise en œuvre du Pacte nature doit être accompagnée et animée par un conseiller Pacte Nature. La commune a opté pour un conseiller Pacte nature interne, c'est-à-dire le syndicat intercommunal SIAS.

5. a) Règlement-taxe portant fixation du tarif pour les billets d'entrée au « Fairtrade Brunch » : Modification

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix la modification du tarif d'entrée pour le 'Fairtrade-Brunch', organisé par la commune de Schengen, à 20,00.- € par adulte (à partir de ou égal à 16 ans) et à 15,00.- € par enfant/adolescent (inférieur à 16 ans).

5. b) Règlement communal relatif à l'allocation de subventions en relation avec les énergies renouvelables : Modification

Le conseil approuve à l'unanimité des voix les modifications du règlement d'ordre intérieur ayant pour objet l'allocation d'une subvention pour l'acquisition et l'installation d'appareils électroménagers, l'achat d'un cycle ordinaire neuf (vélo) ou d'un cycle à pédalage assisté neuf ainsi que pour la réalisation de projets d'investissement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des sources d'énergies renouvelables dans le domaine du logement.

6. Compromis de vente

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un compromis de cession gratuite avec Mme Hemmen-Hoffmann Monique de Wellenstein, d'une parcelle de terrain sise à Wellenstein, au lieu-dit « route de Mondorf », d'une contenance d'environ 0,52 ares pour l'intégration dans le domaine public.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un compromis de vente d'un terrain sis au lieu-dit « um Trenkelchen » à Elvange en vue de la viabilisation de terrains à bâtir sis dans une zone soumise à l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier avec Mme Walch-Schwachtgen Mylène de Luxembourg.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un compromis de vente de terrains communaux d'une contenance approximative de 2,75 ares, sis au lieu-dit « rue d'Ellange » à Elvange avec M. Dumont Gérard d'Elvange et déclassement du domaine public vers le domaine privé.

7. SIAS : Désignation d'un(e) délégué(e)

Avec toutes les voix le conseil communal désigne Mme Willems-Kirsch Annette comme déléguée de la commune auprès du SIAS (vote secret).

8. a) Demandes de morcellement de terrains

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un projet de morcellement de fonds sis à Wellenstein, lieu-dit « route de Mondorf » de Mme Hemmen-Hoffmann Monique de Wellenstein en vue de la création de deux lots distincts.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un projet de morcellement de fonds sis à Wellenstein, lieu-dit « rue Ste Anne » de M. et Mme Klincker-Hoffmann de Wasserbillig en vue de la création de deux lots distincts.

8. b) Projet de modifications ponctuelles du plan d'aménagement général

Le conseil communal décide unanimement de ne pas prendre en considération la réclamation présentée et approuve la modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Schengen tel qu'elle a été présentée par le bureau d'études TR-Engineering et visant

- d'adapter le degré d'utilisation du sol quant à la densité de logement uniquement pour le nouveau quartier RE1a « an der Uecht » à Remerschen et
- de mettre en conformité le PAG avec les plans directeurs sectoriels (PDS) déclarés obligatoires par règlements grand-ducaux du 10 février 2021 et en vigueur depuis le 1^{er} mars 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « zones d'activités économiques » et « paysages ».

9. a) Décompte de travaux

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le décompte de travaux suivant :

Renouvellement de la conduite de liaison entre Schwebsingen et Bech-Kleinmacher

Dépense : 87.498,08.- € TTC

Devis: 99.450,00.- € TTC

9. b) Projet d'extension du réseau de gaz à Remerschen

Le conseil approuve à l'unanimité des voix le devis relatif au raccordement des installations au terrain de football à Remerschen, Wisswee au réseau de gaz. Le devis, établi par le Service technique communal, s'élève à 50.000,00.- € TTC.

9. c) Projet d'extension de l'atelier et dépôt pour les besoins du Service régie communal à Schwebsingen

Le conseil communal approuve avec 9 voix et 2 abstentions (Hirtt, Pütz) le devis actualisé relatif à l'extension en toiture du nouvel atelier et dépôt pour le Service régie communal à Schwebsingen afin de pouvoir accueillir les bureaux du Service technique communal.

Le nouveau devis, établi par le bureau d'architectes hsa heisbourg strotz architectes sàrl, s'élève à 1.813.000,00.- TTC (honoraires compris).

9. d) Projet d'une nouvelle capitainerie sur le site du port de Schwebsingen

Le conseil communal approuve avec 7 voix contre 3 (Hirtt, Pütz, Willems-Kirsch) et 1 abstention (Rasic) un devis relatif à l'achat et l'aménagement intérieur et extérieur de deux conteneurs pour recevoir la nouvelle capitainerie à proximité immédiate du port. Le devis, établi par le Service technique communal, s'élève à 60.840,00.- € TTC.